

*Questions orales*

tation des dirigeants syndicaux au Canada pour assister personnellement à leurs réunions de façon à se servir de ses bons offices et de sa grande éloquence pour aider à les persuader d'adopter ce programme et aussi pour répondre aux questions qu'ils pourraient lui poser. Le ministre est-il prêt à s'engager personnellement à le faire?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je crois qu'à l'heure actuelle les représentants syndicaux désirent s'entretenir entre eux. Plus tard, s'ils m'adressaient une invitation, je serais heureux de faire de mon mieux pour essayer de les persuader d'adopter le programme.

\* \* \*

**LES SPORTS****DEMANDE D'AIDE EN FAVEUR DE CERTAINS ATHLÈTES CANADIENS**

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme un certain nombre d'athlètes canadiens qui s'entraînent pour les Olympiades de 1976 vivent du bien-être social ou de l'assurance-chômage et qu'ils se sont presque tous endettés pour pouvoir s'entraîner—il y a même des cas de malnutrition—que certains sont mal chauffés à cause des factures impayées, et que certaines équipes se sont dissoutes, que d'autres vivent dans des locaux trop exigus, et ainsi de suite, le ministre dirait-il à la Chambre s'il est disposé à prendre les mesures nécessaires pour fournir immédiatement des fonds réunis en vertu de programmes olympiques gouvernementaux et commerciaux, sous forme de subventions d'aide directes à l'intention de nos athlètes. J'insiste sur le mot «directes», monsieur l'Orateur.

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, premièrement, si l'honorable député connaît des cas d'athlètes qui ont de sérieux problèmes d'alimentation et qui touchent des allocations de bien-être, je serais heureux d'en avoir la liste, pour pouvoir étudier ces cas d'une façon particulière.

Deuxièmement, des mesures ont déjà été prises dans ce domaine, conjointement avec le Plan des jeux de 1976 visant à augmenter l'aide aux athlètes.

Troisièmement, mon collègue, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, a donné instruction à l'effet que les centres de main-d'œuvre soient particulièrement à la disposition des athlètes pour les aider à se trouver des emplois dans des situations particulières.

Enfin, je rencontre cet après-midi même des représentants des athlètes pour discuter de toute cette question.

[Traduction]

**LA PUBLICITÉ RADIODIFFUSÉE ET LES SUBVENTIONS AUX ATHLÈTES—DEMANDE D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE**

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, je me réjouis de voir le ministre accepter enfin l'invitation que mon collègue le député de Fraser-Valley-Ouest et moi-même lui avons fait de rencontrer les athlètes. Il lui a fallu environ trois semaines pour se décider.

Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre suppléant. Puisque les athlètes qui ont droit à une subvention du gouvernement fédéral ne recevront guère

[M. Stanfield.]

plus de \$50 par mois maximum, qu'ils commencent à manifester leur colère et à réagir, qu'ils sont de plus en plus nombreux à abandonner et que les messages publicitaires qui passent à la radio et à la télévision induisent les Canadiens en erreur en leur laissant croire...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Si le député désire poser une question supplémentaire, veut-il bien le faire directement?

**M. Jelinek:** Oui, monsieur l'Orateur. Comme les messages publicitaires à la radio et à la télévision nous laissent croire que tous les fonds recueillis servent à aider les athlètes, le ministre peut-il nous assurer que ces messages publicitaires et surtout ceux qui relèvent du gouvernement fédéral seront modifiés afin qu'ils n'induisent plus le public canadien en erreur?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, au sujet de la première partie de l'affirmation de l'honorable député, je tiens à souligner que j'ai indiqué très clairement que j'étais prêt à rencontrer les athlètes n'importe quand, dès que ceux-ci seraient disponibles. Le moment qui a convenu aux athlètes était aujourd'hui, et je me suis rendu disponible pour les rencontrer. Quand à la deuxième partie de la question de l'honorable député, je pense que celui-ci en connaît lui-même la réponse.

\* \* \*

[Traduction]

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE****LA POSITION DU GOUVERNEMENT QUANT AUX CAUSES DE L'INFLATION**

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Comme le gouvernement a dit que l'inflation était due en grande partie à des facteurs internationaux, le ministre peut-il nous dire si telle est toujours la position du gouvernement et, dans l'affirmative, quelles mesures il va prendre pour s'attaquer à ces facteurs internationaux?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, en 1973 et en 1974, le gouvernement estimait que l'inflation était causée avant tout par un déséquilibre de l'offre et de la demande, au Canada et dans le monde entier.

**M. Stanfield:** Et par le climat.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Cette situation a provoqué une augmentation brutale du prix des denrées et a été aggravée, comme le chef de l'opposition vient de me le rappeler, par le climat qui a provoqué des récoltes désastreuses dans certaines parties du monde et a fait tripler le prix du grain, qui est passé de \$2 à \$6 le boisseau. La conjoncture a encore été aggravée par la hausse en 1973 et 1974 du prix du pétrole, qui a quadruplé. Comme je l'ai dit à la Chambre à plusieurs reprises, dans le budget de novembre, et en réponse à la motion du parti néo-démocrate au sujet de la politique économique, nous cherchons surtout pour le moment à agir sur les coûts.

**M. Yewchuk:** Une question supplémentaire. Dois-je déduire de la longue et tortueuse réponse du ministre que le gouvernement a changé d'avis et qu'il estime maintenant que les facteurs contribuant à l'inflation sont d'abord ceux qui se retrouvent chez nous?